

■ **Erguel Color S. à r.l. en liquidation**, à Saint-Imier, CH-073.4.006.944-7, exploitation d'une entreprise de gypserie et peinture, société à responsabilité limitée (FOSC no 51 du 14.03.2006, p. 4, publ. 3286450). Nouvelle raison sociale: **Erguel Color S. à r.l.**. La société a interjeté appel contre le jugement de faillite du 06.03.2006. Le président de la 2ème Chambre civile de la Cour d'appel du canton de Berne a accordé par ordonnance du 10.03.2006 l'effet suspensif à l'appel. Par conséquent, l'inscription de la dissolution de la société par suite de faillite est biffée dans le registre du commerce. [biffé: La société est dissoute par suite de faillite prononcée le 06.03.2006 par le Président 3 de l'Arrondissement judiciaire I Courtelary-Moutier-La Neuveville.]

Journal no 678 du 15.03.2006  
(03296596 / CH-073.4.006.944-7)